

ASSEMBLEE NATIONALE

21 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

AMENDEMENT

N° 237

présenté par
M. POIGNANT

ARTICLE 23

(Art. 22-1 de la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003)

Dans la dernière phrase de cet article, substituer au mot : « cartographie »,

les mots :

« carte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.